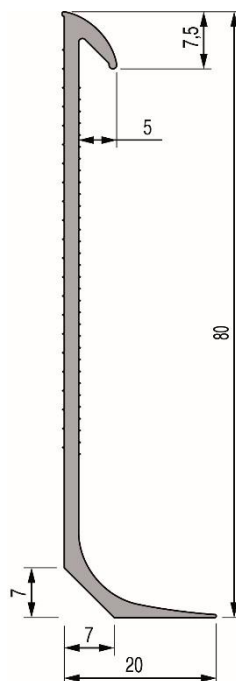
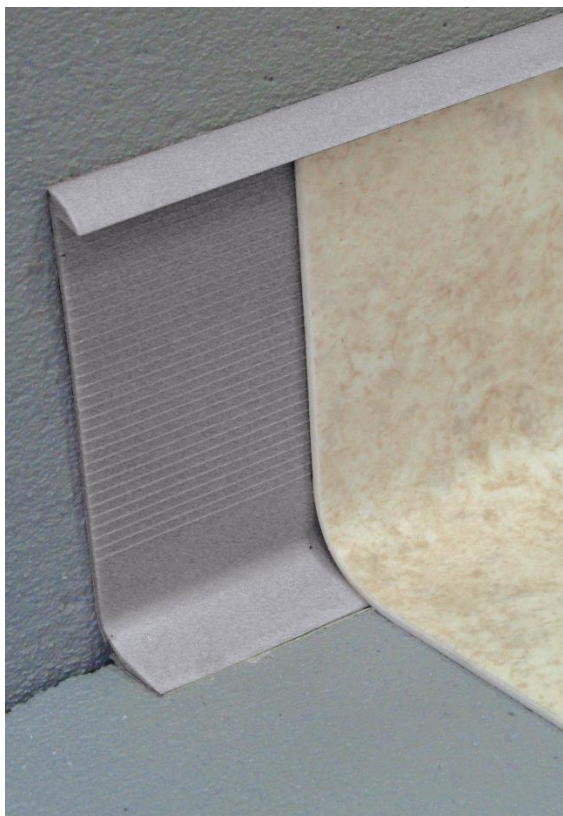
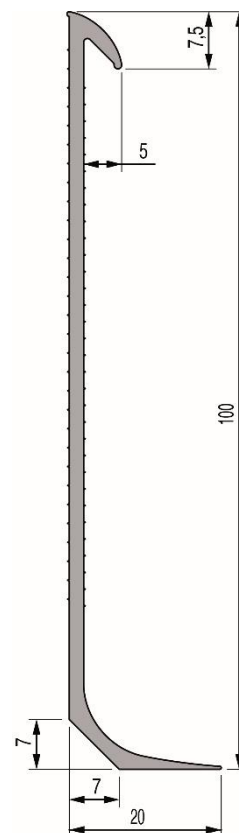


FT493 – Remontées en plinthe SPR08+ et SPR10+*Modèle SPR08+**Modèle SPR10+***Descriptif**

Profilé en PVC à coller permettant la finition (grâce au bec supérieur) et la remontée en plinthe (grâce à l'angle inférieur formant une pièce d'appui) du revêtement de sol souple.

Pour une remontée en plinthe de 80 ou 100 mm de hauteur selon le modèle.

Adapté à un revêtement de sol de 5 mm d'épaisseur maximum.

Domaine d'emploi

Utilisation à l'intérieur uniquement.

Matières

- PVC souple

Références

Modèle	Hauteur	Couleur	Longueur	Référence
SPR08+	80 mm	Gris	2 m	18 18 06D
		Blanc		18 18 17D
SPR10+	100 mm	Beige		18 18 01D
		Gris		18 18 02D
		Gris foncé		18 18 08D
		Blanc		18 18 03D

Caractéristiques techniques

Caractéristiques produit	Valeur typique*
Dureté de la matière	85 Shore A
Tolérance sur la longueur	0 / +30 mm
Dilatation et rétraction	Attention, selon l'exposition (au soleil derrière une baie vitrée par exemple) ou les amplitudes thermiques auxquelles sont exposées les remontées en plinthe, les phénomènes de dilatation et de rétraction peuvent être importants.
Stockage	Stocker à température ambiante (+20°C / -10°C) et à un taux d'humidité de 50% (± 10%). Stockage horizontal, non gerbable.

*Valeurs représentatives typiques, à ne pas utiliser en tant que spécifications

Mise en œuvre

- Stocker les profilés à la température ambiante du local à équiper pendant au moins 24 heures avant le chantier.
- La température du local doit être comprise entre +15°C et +25°C pendant les 24 heures avant le chantier et lors de la pose des remontées en plinthe.
- Éliminer toute trace de poussière, de vieille colle ou d'adhésif sur les supports.
- Éliminer toute trace grasse avec un produit dégraissant compatible avec le support : alcool isopropylique dilué type **VHB Cleaner réf. 22 77 900** (cf. § Options) ou acétone.
Ne pas utiliser de l'essence ou du White-Spirit qui sont des produits gras.
- S'assurer que les supports sont parfaitement secs, qu'ils sont solides et ne se désagrègent pas.
Ne pas appliquer le produit sur un vieux béton, un plâtre de mauvaise qualité, etc.
- L'utilisation d'un primaire est fortement conseillée sur tous les supports poreux.

- Couper la remontée en plinthe à la longueur souhaitée.
- Suivre les instructions du fabricant pour l'application de la colle.
- Dérouler la **colle sèche Wall-Tape PVC réf. 37 47 180** (cf. § Options) sur le mur ou appliquer une colle compatible avec le support et le profilé, à la base du mur, sur une hauteur correspondant à la hauteur de la remontée en plinthe.
- Réaliser un double encollage et respecter un temps de gommage si nécessaires (suivre les préconisations du fabricant de colle).
- Poser la remontée en plinthe en contact avec la colle, à la base du mur.
- Bien comprimer la remontée en plinthe et maroufler.
Attention de ne pas étirer la remontée en plinthe au moment de la pose (risque de retrait aux extrémités du produit ultérieurement).
- Respecter si besoin un temps de séchage (selon les préconisations du fabricant de colle) puis appliquer le revêtement de sol souple en respectant les recommandations des fabricants du revêtement et de la colle.

Entretien

Pour l'entretien journalier, utiliser des produits nettoyants neutres.

Options

WALL-TAPE PVC :

- Double-face spécial plinthe en PVC souple
- Rouleau de 50 mm x 50 m
- Réf. 37 47 180
- Voir FT n°411



VHB Cleaner :

- Nettoyant-dégraissant de surface à base d'alcool isopropylique dilué
- Bouteille de 1L
- Réf. 22 77 900
- Voir FT n°097



Dinac est une marque déposée de la société Dinac
Le montage ou l'utilisation du produit Dinac décrit dans le présent document implique des connaissances particulières et ne peut être réalisé que par un professionnel compétent.

AVERTISSEMENT

Avant toute utilisation, il est recommandé de réaliser des tests et/ou de valider la bonne adéquation du produit au regard de l'usage envisagé. Les informations et préconisations incluses dans le présent document sont inhérentes au produit Dinac concerné et ne sauraient être appliquées à d'autres produits ou environnements. Toute action ou utilisation des produits faite en infraction de ces indications est réalisée aux risques et périls de leur auteur. Le respect des informations et préconisations relatives aux produits Dinac ne dispense pas de l'observation d'autres règles (règles de sécurité, normes, procédure, etc.) éventuellement en vigueur, relatives notamment à l'environnement et aux moyens d'utilisation. La société Dinac, qui ne peut vérifier ni maîtriser ces éléments, ne saurait être tenue pour responsable des conséquences, de quelque nature que ce soit, de toute infraction à ces règles, qui restent en tout état de cause extérieures à son champ de décision et de contrôle. Les conditions de garantie des produits Dinac sont déterminées dans les documents contractuels de vente et par les dispositions impératives applicables, à l'exclusion de toute autre garantie ou indemnité.

La société Dinac se réserve le droit de modifier tout ou partie de ce document sans préavis.



DINAC
ZI du Marais – CS30929
38350 La Mure d'Isère
Tél. : + 33 (0)4 76 81 14 22 - Fax : + 33 (0)4 76 30 93 03